# Programme de formation à la catégorie B du permis de conduire

### **Préambule**

Le permis B permet la conduite de :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).
- Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :
- si le PTAC de la remorque est ≤ à 750 ka
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est ≤ à 3,5 tonnes

## Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maitrise des compétences en matière de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

## Les prérequis

- avoir minimum 17 ans
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

## Le public visé

Tous publics

#### La durée de la formation

20 heures (minimum légal obligatoire)

Les objectifs de la formation

- une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :
  - Dispositions légales en matière de circulation routière
  - Le conducteur
  - La route
  - Les autres usagers de la route
  - Réglementation générale et divers
  - Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
  - Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
  - Équipements de sécurité des véhicules
  - Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé		
Compétences générales	Compétences	
1. Maîtriser le véhicule dans	Connaitre les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures	
un trafic faible ou nul	Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire	
	Démarrer et s'arrêter Doser les accélérations et les freinages à diverses allures	
	Utiliser la boite de vitesses  Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire	
	Regarder autour de soi et avertir	

	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
la route et	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
circuler dans les	Adapter l'allure aux situations
conditions	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
normales.	Tourner à droite et à gauche en agglomération
	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
	S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans	Evaluer et maintenir les distances de sécurité
des conditions	Croiser, dépasser et être dépassé
difficiles et	Passer des virages et conduire en déclivité
partager la	Connaitre les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et
route avec les	courtoisie
autres usagers	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
	Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à
	niveau
4. Pratiquer une	Suivre un itinéraire de manière autonome
conduite	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
autonome, sûre	Connaitre les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
et économique	Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
	Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules
	Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence
	Pratiquer l'éco conduite

### Les épreuves d'examen

### L'examen théorique général

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

### L'examen pratique:

À compter du 1er août 2014, elle est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minutes. Elle comprend :

- La vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- L'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale;
- La présentation de l'épreuve par l'examinateur ;
- L'installation au poste de conduite ;
- Les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- Une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- La réalisation d'un test de la vue ;
- La réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière);
- Des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule;
- La mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;
- L'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique